



MANDAT

COMITÉ JEUNESSE

RESPONSABLES	<ul style="list-style-type: none"> • CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIUQ
MEMBRES	<ul style="list-style-type: none"> • PRÉSIDENT(E) DU COMITÉ JEUNESSE (1) • COPRÉSIDENT(E) DU COMITÉ JEUNESSE (1) • REPRÉSENTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIUQ (1) • REPRÉSENTANT(S) DU COMITÉ JEUNESSE (6)
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DES REPRÉSENTANTS	<ul style="list-style-type: none"> • ÊTRE MEMBRE DE L'AIUQ; • AVOIR AU MINIMUM 1 AN D'EXPÉRIENCE EN SOINS D'URGENCE; • ÊTRE ÂGÉ DE MOINS DE 35 ANS; • S'ENGAGER POUR UN MANDAT DE 2 ANS, RENOUELABLE SI DÉSIRÉ; • DÉMONTRER UN LEADERSHIP POSITIF AU SEIN DES ÉQUIPES ET UN INTÉRÊT MARQUÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE.
PROCESSUS DE SÉLECTION	<ul style="list-style-type: none"> • PRÉSENTER SA CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION TROIS SEMAINES AVANT LE CONGRÈS DE L'AIUQ : <ul style="list-style-type: none"> - LETTRE DE MOTIVATION - CURRICULUM VITAE <p>LES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ JEUNESSE SERONT NOMINÉS AU CONGRÈS DE L'AIUQ.</p>
RENCONTRES	<ul style="list-style-type: none"> • 6 CONFÉRENCES TÉLÉPHONIQUES PAR ANNÉE • UNE RENCONTRE LORS DU CONGRÈS ANNUEL DE L'AIUQ
OBJECTIF GÉNÉRAL	<p>LE COMITÉ JEUNESSE DE L'AIUQ A POUR OBJECTIF DE SUPPORTER LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRE EN SOINS D'URGENCE PAR LE BIAIS DE FONCTIONS DE CONSULTATION, D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT AU SEIN DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC.</p>
OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	<p>CONSULTATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • PRENDRE POSITION SUR LES ENJEUX D'ACTUALITÉ IMPLIQUANT LA PROFESSION INFIRMIÈRE EN MATIÈRE DE SOINS D'URGENCE; • RÉPONDRE À CERTAINS MANDATS PONCTUELS PROPOSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AIUQ; • APPORTER DES PISTES DE DISCUSSION SUR LES PRÉOCCUPATIONS ET LES ENJEUX AUXQUELS LA RELÈVE FAIT FACE; • PARTICIPER AU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE PRIX RELÈVE; <p>ENSEIGNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • FAIRE CONNAÎTRE L'AIUQ CHEZ LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE LA RÉGION REPRÉSENTÉE; • FAIRE CONNAÎTRE L'ÉTENDUE DE LA PRATIQUE INFIRMIÈRES EN SOINS D'URGENCE; <p>ENCADREMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR L'AIUQ; • S'IMPLIQUER DANS L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE L'AIUQ.